

Le marais du Verne

A PROPOS DE LA ZONE HUMIDE

Localisation : Saulzet (03)

Superficie : 4,8 ha

Milieux : Marais

Enjeu : Hydrologie, biodiversité

Type d'intervention : Restauration et préservation



Source : Saulzet

DESCRIPTION DE L'INTERVENTION

Contexte : Bassin de rétention communal artificiellement creusé en mesure compensatoire à la création de l'autoroute A75, devenu espace de refuge pour la faune et la flore des zones humides. Envahissement par les saules qui pompent l'eau du marais et nuisent au développement de la roselière.

Objectifs :

- Favoriser la roselière.

Actions :

- Arrachage de saules, décapage d'une couche de vase en surface. Résultats : Les travaux sont une réussite, le site a retrouvé de l'eau et la roselière s'est bien développée, mais il est resté une zone en surplomb du marais couverte de saules et de buissons ornementaux qui à terme pourraient se propager dans le marais et devenir envahissants. Des réflexions sont en cours pour débroussailler et décaper cette zone fin 2023 ou en 2024, et éventuellement créer des mares.

AUTOUR DE L'INTERVENTION

Foncier : Commune de Saulzet

Maîtrise d'ouvrage : CEN Allier

Partenaires : Commune de Saulzet

Financeurs : Région Auvergne-Rhône-Alpes, Fondation de patrimoine

Coût total (TTC) : 11 000 €

Période de réalisation : Travaux réalisés fin 2020